



LIGNES DIRECTRICES SUR LA VÉRIFICATION DE LA RÉSIDENCE

Seuls les résidents du District de Columbia sont admissibles à recevoir une éducation publique gratuite dans le district. Par conséquent, tous les étudiants inscrits dans une école publique ou une « charter school » dans le district sont tenus de fournir la preuve de leur résidence dans le district ou de payer les frais de scolarité. Ces lignes directrices visent à fournir au personnel de l'école, aux parents et aux autres personnes concernées des instructions claires pour la mise en œuvre des règles de vérification de résidence.

Procédures pour l'établissement de la résidence

- Les écoles sont tenues de maintenir un formulaire de vérification de résidence pour le District de Columbia dûment rempli pour chaque élève, dont un responsable de l'école devra remplir les parties A et B (là où l'élève est inscrit par un « autre fournisseur de soins primaires ») et dont la personne qui inscrit l'élève devra remplir la partie C. En plus du formulaire de vérification de résidence du District de Columbia, l'école doit conserver une copie claire de toutes les pièces justificatives utilisées pour remplir le formulaire, y compris la documentation de vérification de résidence et la documentation de « l'autre dispensateur de soins primaires » le cas échéant. Lors de la vérification de l'inscription de l'élève, les écoles seront tenues de fournir des copies de ces documents et formulaires.
- La personne qui inscrit un étudiant doit présenter des documents originaux comme preuve de résidence dans le District de Columbia. Le représentant de l'école qui remplit le formulaire de vérification de résidence du District de Columbia doit examiner les documents originaux pour en confirmer l'authenticité ; assurez-vous que le nom repris sur les documents correspond au nom de la personne qui signe la partie C du formulaire de vérification de résidence, et veillez à ce que les documents soient conformes aux exigences énoncées dans le formulaire de vérification de résidence du District de Columbia (comme par exemple la date de délivrance et le type de document).
- Le statut de résidence de chaque élève s'inscrivant dans un premier temps dans une école publique ou une « charter school » du District de Columbia doit être établi au 5 octobre (ou le jour d'école suivant si le 5 octobre tombe un samedi ou un dimanche), ou endéans les dix (10) jours à partir de l'inscription initiale, selon la date qui survient le plus tard dans l'année scolaire pour laquelle l'étudiant est inscrit. Le statut de résidence doit être établi annuellement par la suite. La vérification annuelle aura lieu au plus tôt le 1er avril de chaque année. Le statut de résidence doit être établi à l'aide d'une documentation satisfaisante comme prévu dans les conditions (1) ou (2) établies ci-dessous, ou par l'utilisation de la documentation qui prouve le statut d'un étudiant sans-abri.

Documentation du statut en tant qu'autre fournisseur de soins primaires

Un « autre fournisseur de soins primaires » est une personne autre qu'un parent ou gardien ou tuteur nommé par le tribunal, et qui est le principal fournisseur de soins et de soutien à un enfant qui habite avec lui ou elle, et dont le parent, gardien ou tuteur est incapable de fournir de tels soins et un tel soutien. Un parent, gardien ou tuteur est considéré incapable de fournir des soins et un soutien à un enfant si au moins l'une des raisons figurant dans le tableau ci-dessous décrit sa situation :

-a abandonné l'enfant



- a une mission militaire active
- est incarcéré
- est décédé
- ne vit pas avec l'enfant en raison de la négligence et / ou d'abus
- souffre d'une maladie grave

En outre, un parent ou un gardien / tuteur nommé par un tribunal peut être considéré comme incapable de fournir des soins et un soutien à l'enfant si une autre raison valable, autre que celles énumérées dans le tableau ci-dessus, s'applique.

Un étudiant dont le dossier ne comprend pas un formulaire de vérification de résidence pour le District de Columbia avec documentation à l'appui sera considéré être un étudiant non-résident et devra donc disposer d'une copie d'un plan de paiement des frais de scolarité signé, ou la preuve que les frais de scolarité ont été payés en totalité pour l'année scolaire en cours dans son dossier pour examen par l'auditeur et par l'OSSE, sur demande. Les plans de paiement des frais de scolarité doivent comporter le paiement intégral des frais de scolarité à effectuer avant le dernier trimestre de l'année scolaire.

Un agent de liaison d'étudiant sans-abri McKinney-Vento d'une école doit s'assurer que le formulaire approprié est inclus dans le fichier de résidence de chacun des étudiants sans-abri.

AS 2014-2015 | Mis à jour 14/3

L' « autre fournisseur de soins primaires » doit fournir la preuve qu'il / elle est le principal fournisseur de soins de l'enfant en soumettant l'un des éléments suivants dans le cadre du processus de vérification de résidence:

1. Les dossiers de l'année scolaire précédente, indiquant que l'enfant est à la charge de l'aidant, notamment :
 - a. Les téléchargements de la base de données STAR;
 - b. Bulletins signés; ou
 - c. Autres dossiers scolaires.
2. Vaccination ou des dossiers médicaux indiquant que l'enfant est à la charge du fournisseur de soins.
3. La preuve que le fournisseur de soins reçoit des avantages publics ou médicaux au nom de l'enfant, avec une date d'émission qui se situe endéans les 12 mois précédant immédiatement la vérification de la résidence, dont :
 - a. La notification de revenus sociaux annuels complémentaires; ou
 - b. Une vérification de TANF de revenu ou la lettre d'approbation de re-certification.
4. Une déclaration signée, sous serment, sous peine de parjure, qu'il ou elle est le principal fournisseur de soins pour l'étudiant. Le formulaire standard peut être obtenu de l'école locale.
 - a. Si un fonctionnaire ou une « charter school » DCPS soupçonne que la déclaration est fausse, il peut s'inscrire l'étudiant, mais se doit de renvoyer l'affaire devant l'OSSE pour enquête.
5. Une attestation écrite d'un service juridique, médical ou social professionnel attestant le statut du fournisseur de soin par rapport au mineur, avec une date d'émission endéans les 12 derniers mois.



CONDITIONS REQUISES POUR LA VERIFICATION DE LA RÉSIDENCE (1)

L'un des éléments suivants suffira à établir la résidence dans le District de Columbia :

Les articles qui sont acceptés pour la vérification de la résidence dans le District de Columbia : LES ARTICLES DOIVENT INCLURE:

1. Un talon de paiement

- a. avec date d'émission endéans les 45 derniers jours;
- b. Nom de la personne qui inscrit l'élève;
- c. L'adresse du domicile actuel; et
- d. Retenue des impôts du District de Columbia à la source pour l'année d'imposition en cours.

2. Preuve de l'aide financière du gouvernement du District de Columbia sous la forme soit d'un(e):

- a. Vérification d'Assistance temporaire aux familles dans le besoin (TANF) pour les revenus ou une lettre d'approbation de re-certification;
- b. Lettre d'approbation de Medicaid ou lettre de re-certification;
- c. Lettre d'assistance au logement d'un centre pour sans-abris, dont le nom du contact et le numéro de téléphone ou une lettre de l'Autorité du logement; ou
- d. Preuve de la réception de l'aide financière d'un autre programme du District de Columbia

a. Date d'émission au cours des 12 derniers mois;

- b. Nom de la personne qui inscrit l'élève; et
- c. Adresse du domicile actuel dans le District de Columbia.

3. Une notification des revenus sociaux annuels complémentaires

- a. Emise au cours des 12 derniers mois;
- b. Nom de la personne qui inscrit l'élève; et
- c. Adresse actuelle du domicile dans le District de Columbia.

4. Une copie du formulaire D40 certifié par le Bureau de l'impôt et du revenu du District de Columbia

- a. Nom du fournisseur de soins qui inscrit l'étudiant
- b. Preuve du paiement des taxes dans le District de Columbia pour l'année d'imposition précédente.

En plus de présenter l'une des pièces sous 1-5, l'autre fournisseur de soins primaires doit satisfaire les exigences de preuve de résidence.

Reportez-vous à la déclaration sous serment du formulaire du fournisseur de soins primaires délivré par l'OSSE.

Reportez-vous à l'attestation du formulaire du fournisseur de soins primaires délivré par l'OSSE.

AS 2014-2015 | Mis à jour 14/3

5. Commande de logement militaire



- a. Nom de l'étudiant et la personne qui inscrit l'étudiant; et
 - b. Adresse actuelle du domicile dans le District de Columbia.
6. Preuve que l'enfant est pupille du District de Columbia, sous la forme d'une ordonnance de la Cour.
- a. Nom de l'étudiant.
7. Une lettre de l'ambassade
- a. Date d'émission après le 1er Avril de l'année scolaire en cours;
 - b. Nom de la personne qui inscrit l'élève;
 - c. Cachet officiel; et
 - d. Déclaration indiquant que la personne qui inscrit l'élève et l'élève vivent actuellement sur la propriété de l'ambassade à Washington, avec une adresse dans le District de Columbia.

Aux fins de la vérification de la résidence dans le District de Columbia, les éléments suivants ne peuvent pas être présentés comme preuve de paiement des impôts sur le revenu du district de Columbia: (1) un formulaire W-2, (2) une déclaration d'impôt sur le revenu fédéral, ou (3) une déclaration d'impôt sur le revenu du District (à moins que certifié par le Bureau de l'impôt et du revenu).

Aux fins de la vérification de la résidence dans le District de Columbia, les éléments suivants ne peuvent pas être présentés comme preuve de l'aide financière du gouvernement du District de Columbia: (1) une carte d'identité TANF, (2) une carte d'identité Medicaid, (3) une carte d'identité d'un employeur du District (y compris du gouvernement du District de Columbia), ou (4) une lettre d'un résident du District.

CONDITIONS POUR PROUVER LA RÉSIDENCE (2)

En l'absence des éléments énumérés dans le tableau précédent, deux (2) des éléments énumérés ci-dessous suffiront comme preuves de résidence dans le District de Columbia. L'adresse et le nom sur chaque élément soumis doivent être les mêmes.

Éléments acceptés pour la vérification de la résidence dans le District de Columbia: L'élément doit montrer:

1. L'enregistrement d'un véhicule dans le District de Columbia.
 - a. Nom de la personne qui inscrit l'élève; et
 - b. Adresse du domicile actuel dans le District de Columbia.
2. Bail actuel ou contrat de location.
 - a. Nom de la personne qui inscrit l'élève;
 - b. L'adresse actuelle du domicile; et
 - c. Récépissé d'un paiement ou un chèque barré indiquant le paiement du loyer pendant deux (2) mois.
3. Un permis de conduite du District de Columbia ou autre pièce d'identité officielle non expiré
 - a. Nom de la personne qui inscrit l'élève; et
 - b. Adresse du domicile actuel dans le District de Columbia.



4. Une facture des services publics (uniquement les factures de gaz, d'électricité et d'eau sont admises)

- a. Nom de la personne qui inscrit l'élève;
- b. Adresse du domicile actuel dans le District de Columbia; et
- c. Un récépissé séparé de paiement ou des chèques barrés indiquant le paiement de la facture d'électricité pour les deux (2) derniers mois.

Aux fins de la vérification de la résidence dans le District de Columbia, les éléments suivants ne peuvent pas être soumis à la place de l'enregistrement d'un véhicule dans le District de Columbia ou d'un permis d'opérateur: (1) un titre pour un véhicule, ou (2) l'assurance du véhicule.

Aux fins de la vérification de la résidence dans le District de Columbia, les articles suivants ne peuvent pas être soumis à la place d'une facture des services publics:

(1) une facture de téléphone, ou (2) une facture de câble.

Sauf si une école reçoit des directives de l'OSSE affirmant le contraire, seuls les documents figurant sur le formulaire de vérification de résidence et dans ces lignes directrices sont acceptables pour prouver la résidence dans le district. Même si un parent ou un fournisseur de soins peut fournir d'autres types de documents, ceux-ci ne doivent pas être acceptés.